

RAVIVAGE de la FLAMME à l'ARC de TRIOMPHE



HISTORIQUE : Afin d'éviter l'oubli de ce beau symbole, Gabriel Boissy, journaliste à « l'Intransigeant », lance l'idée d'une Flamme du souvenir sur cette tombe. Deux ministres André Maginot à la Guerre et Léon Bérard à l'Instruction publique, secondés par Paul Léon, directeur des Beaux-Arts reprennent ce projet. Le plan de l'architecte Henri Favier est retenu et exécuté par Brandt. La Flamme surgit de la gueule d'un canon braqué vers le ciel encastré dans un bouclier renversé dont la surface ciselée est constituée par des épées formant une étoile.

La Flamme est allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André Maginot, ministre de la Guerre. Elle ne devait plus s'éteindre réalisant le vœu exprimé par Gabriel Boissy : « La Flamme, comme un feu follet, jaillira du sol. Elle sera vraiment comme l'âme du Mort résurgente. Elle palpitera, elle veillera. [...] Sa palpitation atteindra ce haut résultat de

contraindre tous les passants à une seconde de recueillement. Cette seconde les incitera à un rapide examen de conscience, à ce rappel des vertus nécessaires lorsque le devoir, l'honneur ou la simple nécessité nous appellent ».

MISSION : « La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation » est une union d'associations régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle regroupe environ 500 associations : associations d'anciens combattants mais pas seulement. Toute association, fédération ou fondation peut présenter sa candidature de membre à la Flamme, au vu des documents de déclaration en préfecture. Tout dossier de candidature doit comporter notamment une description de son objet, de son but et de la composition de ses membres.

L'association a pour but raviver quotidiennement, au crépuscule, la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu et plus généralement d'entretenir sa mémoire c'est-à-dire la mémoire de tous les combattants français et alliés tombés au champ d'honneur.

Le général d'armée (2S) Bruno Dary est, depuis décembre 2012, président de « La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation ». Le conseil d'administration de l'association est formé de 30 membres, femmes et hommes, issus des associations adhérentes.